

Trajectoire durable d'une collectivité
Zoom sur...

LA TRAME VERTE ET BLEUE
DU PAYS DU CALAISIS

IMPLIQUER TOUJOURS MIEUX LES ACTEURS POUR CRÉER L'EFFET BOULE DE NEIGE !

Pour mettre en oeuvre sa TVB, le Calaisis a misé sur une stratégie de mobilisation des acteurs de son territoire. Pour ce faire, il a multiplié les démarches pour impliquer le réseau associatif, les collectivités, les agriculteurs ou encore les habitants. Si cette stratégie a fonctionné, c'est en partie dû aux spécificités du territoire. **Découvrez -les dans cette fiche !**



Introduction

Le Pays du Calais a posé le principe de la protection de son patrimoine naturel dès sa création en 2004, à travers l'orientation n°3 de sa Charte de Développement durable « Le Calais, un territoire à préserver ». Le projet de Trame Verte et Bleue à proprement parler prend son départ à partir de la réflexion sur le SCOT du Pays, pour lequel a été fait une étude environnementale de 2005 à 2007 afin d'intégrer un schéma TVB au SCOT. La phase opérationnelle de la TVB, actuellement en cours, a elle démarré en 2009.

Le Pays du Calais, pour mettre en oeuvre sa TVB, a développé une méthode ayant pour objectif d'insuffler une dynamique territoriale par la multiplication des actions de sensibilisation et de concertation, des appels à projet ou des porter à connaissance des opportunités existantes en termes d'actions TVB.

L'idée générale est d'impliquer dans un premier temps le plus possible d'acteurs du territoire dans le projet par de nombreuses initiatives d'envergure modeste, afin de démontrer la faisabilité et l'intérêt des actions de préservation de la biodiversité, et ensuite de faire effet « boule de neige » vers des démarches plus ambitieuses grâce au réseau ainsi créé.

Le Pays a certaines particularités qui peuvent expliquer que cette phase de mobilisation, qui est toujours en cours, a d'ores et déjà débouché sur des réussites : il possède un personnel spécialisé dans les questions de biodiversité et il existe une certaine proximité entre porteurs de projet du Pays et des EPCI.

En bref : les particularités de la méthode

- une stratégie de mobilisation préalable des acteurs du territoire via la réalisation de microprojets, qui doit à terme provoquer un effet « boule de neige » vers des projets plus ambitieux
- une ingénierie dédiée à la TVB au sein du Pays qui permet une connaissance fine des acteurs et des enjeux territoriaux, et ainsi d'intervenir sur le terrain de manière pertinente
- une proximité entre techniciens du Pays et des EPCI qui rend possible une dynamique et une cohérence de la stratégie et des actions

Contact :

Marion Binet, animatrice TVB, détachée d'ENRx

m.binet@enrx.fr

03.21.00.83.35

Fanny Comello, animatrice politique Pays

fanny.comello@pays-du-calais.fr

Un rassemblement préalable des acteurs du territoire

Afin de débiter la mise en oeuvre de la TVB territoriale définie dans le schéma TVB inscrit au SCOT, le Pays a commencé par convier la totalité des acteurs du territoire à un grand rassemblement préliminaire en 2009, afin de présenter l'intérêt et les objectifs de la constitution d'un réseau écologique fonctionnel sur le territoire, et surtout de les mobiliser sur la thématique en créant les conditions d'un débat et d'une coopération entre tous.

Il était en effet proposé aux institutions, associations et autres structures présentes à cette journée de lancement de constituer sur la base du volontariat des groupes de travail sur différentes thématiques en lien avec le projet de TVB : gestion différenciée, sensibilisation et habitants, corridor et coeur de nature, agriculture, urbanisme et aménagement du territoire.

Si ces groupes de travail n'ont pas tous rencontré un grand succès, certains comme celui sur la sensibilisation ou sur la gestion différenciée ont continué à fonctionner de manière régulière et efficace jusqu'à aujourd'hui, et ont eu le mérite de continuer à mobiliser en permettant d'agréger de nouveaux partenaires absents au lancement de la démarche. **Quoi qu'il en soit, ce rassemblement préliminaire et la constitution de groupes de travail ouverts à tous est une première étape incontournable dans une stratégie de mobilisation territoriale.**

Pour convaincre, l'importance de la proximité sociologique entre le médiateur TVB et les acteurs cibles

Devant l'importance de réussir à convaincre et à impliquer l'ensemble des acteurs pour la préservation de la biodiversité, il est essentiel de savoir de quelle manière s'adresser aux acteurs cibles. Il semble ainsi nécessaire que pour se faire écouter et comprendre par un milieu en particulier, le porteur du projet TVB fasse partie du même monde que celui qu'il cherche à convaincre. **Le sentiment d'appartenance commun, ou pour le nommer autrement, la « proximité sociologique », vont permettre de parler le même langage et de mobiliser les mêmes codes.** En un mot, un technicien d'une Commune comprendra un technicien d'une intercommunalité, et la Chambre d'agriculture sera en mesure de faire passer le message à un élu issu du monde agricole.

Dans le Calaisis, il a été possible de toucher le monde agricole grâce à la qualité de ce dialogue. C'est en effet la Chambre d'agriculture, par l'intermédiaire du GEDA, et le PNR Caps et Marais d'Opale, proche du monde agricole, qui ont animé le groupe de travail agriculture en partenariat avec le Pays. Acteurs ancrés territorialement et connaissant bien les problématiques agricoles, ils ont ainsi pu mener un travail de pédagogie important pour la suite du projet TVB du Calaisis.

Mobiliser les acteurs par les clés d'entrée adaptées à leurs préoccupations

Il est souvent compliqué d'impliquer les partenaires territoriaux dans des actions concrètes pour la préservation de la biodiversité, car en vertu d'un « principe de priorité » implicite, cette problématique n'est pas considérée **à sa juste valeur par les élus, compte tenu de l'urgence.**

La démarche du Pays du Calais a cela d'intéressant qu'elle adapte la proposition d'intervention aux préoccupations majeures du territoire. Ainsi par exemple, afin d'entreprendre des travaux de réfection des berges des cours d'eau du territoire et leur appliquer un plan de gestion écologique, le Pays est passé par une initiative en dehors de la démarche TVB : de nombreuses Communes étant exposées à des risques d'inondation, c'est l'enjeu sécurité qui a été mobilisé pour impliquer les collectivités dans le dénommé « Plan de gestion écologique des canaux » beaucoup plus porteur politiquement et dont les bénéfices sont plus facilement appréhendables par tout un chacun.

A l'instar de cet exemple, il peut donc parfois être plus efficace de passer par des clés d'entrée extérieures à la TVB mais dont les enjeux se rejoignent.

En l'occurrence, les cours d'eau et leurs berges se verront réaménagés de manière à favoriser le déplacement des espèces terrestres, aériennes et aquatiques, tout en permettant de lutter efficacement contre les inondations.

La programmation Pays comme porteur à connaissance des opportunités et simplificateur des projets TVB

Dans l'optique de susciter des projets TVB sur le territoire, l'existence d'un dispositif Pays présente également de nombreux avantages. **La programmation Pays, qui découle d'une contractualisation avec le Conseil Régional, met en effet en place une stratégie de mise en oeuvre du schéma TVB planifiée sur trois années, en mettant à disposition une ingénierie et des financements.**

La vision à moyen terme sur trois ans de la programmation ainsi que les financements afférents suscitent davantage de projets chez les acteurs du territoire concernés par la programmation, en premier lieu desquels les intercommunalités et les Communes, partenaires privilégiés du Pays :

- Cela leur permet en effet de faire des projets spontanément car ils savent qu'ils seront accompagnés techniquement, financièrement et humainement, dans le cas où le projet répond aux critères définis.

La programmation agit finalement comme un porteur à connaissance des opportunités existantes en termes de projets et de financements TVB. Elle suscite d'ailleurs une « TVBisation » de projets devant à la base répondre à d'autres enjeux que celui de la biodiversité, grâce à la mise à disposition de financements spécifiques.

Le Pays apparaît comme un interlocuteur de terrain et disponible.

Enfin, l'existence d'une programmation permet au Pays de faire un suivi de l'avancement du projet TVB de territoire.

Une ingénierie dédiée à la TVB, un incontournable pour la réussite du projet de territoire

Autre atout primordial du Calaisis, la présence d'une personne dont le rôle est exclusivement dédié à l'animation et à la mise en oeuvre de la TVB territoriale.

Espaces Naturels Régionaux a en effet détaché un animateur TVB pour trois ans (2010-2013) dont la présence au Pays présente plusieurs avantages :

- En premier lieu, **il lui est possible de suivre la totalité des projets TVB qui se montent sur le territoire, d'être présent sur le terrain, et donc de continuer à insuffler une dynamique institutionnelle grâce à un accompagnement personnel.**
- En second lieu, le référencement TVB permet à tout acteur ayant un projet ou des questionnements TVB de solliciter l'animateur. **Ce poste à plein temps permet ensuite de repérer les projets TVB qui peuvent être financés dans le cadre du dispositif Pays.**
- Et enfin, sa qualité d'écologue lui permet de se rapprocher au plus près des enjeux écologiques de la TVB. C'est donc la présence d'une ingénierie compétente et disponible qui insuffle une dynamique supplémentaire à la TVB territoriale, en permettant de conserver un relationnel propre et cordial avec les acteurs du territoire, de connaître le jeu d'acteur en présence et son état d'esprit. Il est alors possible pour le Pays de s'adapter aux différents contextes et de moduler l'ambition en fonction, et de choisir les clés d'entrée adéquates pour impliquer les acteurs.

Une qualité de la transmission d'information entre Pays et EPCI qui facilite l'opérationnalité du projet TVB territorial

Les relais privilégiés pour la déclinaison opérationnelle de la stratégie TVB du Pays du Calaisis à une échelle infra-territorial sont les collectivités, et en premier lieu les différents EPCI du territoire.

En effet, dans le Calaisis, ce sont la Communauté d'Agglomération de Calais ainsi que les quatre Communautés de Communes qui disposent des moyens financiers et des compétences les plus importantes pour mettre en oeuvre le schéma TVB.

Ils ont de plus un rôle essentiel d'impulsion et d'accompagnement à l'égard des Communes pour les enjeux d'intérêt communautaire comme la préservation de la

biodiversité. **Les EPCI sont ainsi en charge de préciser le schéma TVB à leur échelle via la constitution de PLUi ou l'accompagnement des Communes dans la constitution de leurs PLU.** Le dialogue, la coopération et la transmission des informations entre d'une part les EPCI et le Pays et d'autre part les EPCI entre eux sont donc des éléments primordiaux pour impulser et maintenir une dynamique vertueuse.

Le Pays a l'avantage d'être composé essentiellement de Communautés de Communes rurales dans lesquelles se retrouvent des porteurs de projet qui se connaissent. Des groupes de travail formels ne sont donc pas nécessaire pour assurer la bonne transmission de l'information car elle se fait naturellement, en raison de la qualité du dialogue et de la confiance qui existent entre eux.

La présence d'un animateur dédié à la politique TVB au sein du Pays est également un atout indéniable pour garantir la transmission de l'information.

Pour exemple la ville de Coquelles a entrepris de réimplanter des espaces de nature et d'appliquer une gestion différenciée à l'ensemble de ses espaces verts. Le Pays, ayant pris connaissance du projet, est intervenu pour proposer à la ville un accompagnement technique et financier. Cette action a permis à la Commune de Coquelles de redimensionner son ambition : grâce aux financements et au soutien technique du Pays, c'est maintenant une « coulée verte » qui est mise en place, reliant les coeurs de nature et les quartiers, et permettant l'aménagement d'un circuit pédestre et cyclable destiné à la découverte des milieux naturels

Mobiliser le réseau associatif grâce au Fonds Local d'Initiative de Pays

Dans sa stratégie de mobilisation des acteurs en vue d'une dynamique de projet territoriale, l'un des points importants identifiés par le Pays était de réussir à impliquer les associations de défense et d'éducation à l'environnement.

Le Pays a eu l'idée de se servir du dispositif régional Fonds Local d'Initiative de Pays (FLIP), qui est à destination des associations du territoire.

Grâce à des appels à projet sur plusieurs thématiques, dont « la préservation et la valorisation de la biodiversité », le FLIP permet d'avancer dans le projet de dynamique territoriale de plusieurs manières différentes :

- En premier lieu, il aide au financement de microprojets associatifs en lien avec la préservation de la biodiversité, ce qui renforce la dynamique territoriale en faveur de la TVB. Ce dispositif fonctionne efficacement, en effet, car il est simple d'utilisation pour les associations.
- En deuxième lieu, **il permet au Pays de prendre connaissance de l'existence de certaines associations de son territoire sur lesquelles il pourra compter pour pousser plus avant son projet TVB.**

- En donnant la possibilité à des associations de s'exprimer sur des microprojets de biodiversité, le FLIP crée finalement les conditions nécessaires pour qu'un réseau associatif motivé sur les problématiques TVB se forme en lien avec les collectivités, ce qui rend possible par la suite de donner une envergure plus importante à ces projets.

De manière complémentaire au FLIP, le groupe de travail « sensibilisation et habitants » a également mis sur pied un programme d'action destiné à la sensibilisation en partenariat avec les associations du territoire. Des visites, des chantiers nature, des ateliers de découverte ou encore des randonnées sont ainsi organisées pour les habitants, ce qui concourt de la même manière que le FLIP à mener des actions pédagogique ainsi qu'à créer ou renforcer les liens entre les associations et les institutions du territoire, dans une perspective de mise en oeuvre plus ambitieuse de la TVB du Calaisis.

Conclusion

Pour mettre en oeuvre sa TVB, le Calaisis a misé sur une stratégie de mobilisation des acteurs de son territoire. Des actions concrètes d'aménagement sont d'ores et déjà en cours, mais le Pays, en tant que structure d'impulsion et de mise en cohérence des politiques, a pour rôle d'encourager une dynamique territoriale. Pour ce faire, il a multiplié les démarches pour impliquer le réseau associatif, les collectivités, les agriculteurs ou encore les habitants : utilisation du FLIP et des groupes de travail, porter à connaissance des opportunités de projet et de financements, mobilisation sur des enjeux connexes à la TVB pour s'approcher au plus près des préoccupations des différents acteurs, partenariats avec des acteurs reconnus territorialement pour approcher le monde agricole...

Si cette stratégie a fonctionné, c'est en partie dû aux spécificités du territoire. En effet, il peut compter sur une ingénierie dédiée à la TVB au sein du Pays, ce qui lui permet de libérer du temps pour suivre les projets, les susciter, et d'avoir la connaissance des enjeux et des acteurs afin de trouver les clés d'entrée relatives à leurs préoccupations réelles.

À moyen terme, l'objectif est de faire effet « boule de neige » : la dynamique ainsi créée grâce aux projets d'envergure modeste doit permettre d'envisager des actions plus ambitieuses. Pour cela, le Pays doit continuer à animer l'énergie déjà existante.